

CHRISTOPHE FALEWEE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
Expert-Comptable D.E.

24 Rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK

Tel : 06 47 31 21 66
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

Association des DIPLOMES DE L'EDHEC
24, Avenue Gustave Delory
CS 50411
59411 ROUBAIX CEDEX

Hazebrouck, le 1er décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels de l'Association DES DIPLOMES DE L'EDHEC

Siège Social :
24, Avenue Gustave Delory
59100 ROUBAIX
N° Siret : 842 792 301 0017

Exercice clos le 31 Août 2023



commissaire
aux comptes

CHRISTOPHE FALEWEE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
Expert-Comptable D.E.

24 Rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK

Tel : 06 47 31 21 66
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

Association des DIPLOMES DE L'EDHEC
24, Avenue Gustave Delory
CS 50411
59411 ROUBAIX CEDEX

Hazebrouck, le 1er décembre 2023

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023***



commissaire
aux comptes

CHRISTOPHE FALEWEE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
Expert-Comptable D.E.

24 Rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK

Tel : 06 47 31 21 66
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

Hazebrouck, le 1er décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2023

Opinion

*En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des **DIPLOMES DE L'EDHEC** relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Ils se caractérisent par les données suivantes :

Produits d'exploitation :	51 721,82 €
Total du bilan :	685 434,47 €
Déficit de l'exercice :	- 4 633,49 €

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association des **DIPLOMES DE L'EDHEC** à la fin de cet exercice.*

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.



Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe Convention Alumni EDHEC et EDHEC Business School concernant une convention conclue pour mener à bien la gestion du réseau des EDHEC. Les comptes de l'Association des DIPLOMES DE L'EDHEC tels qu'ils sont annexés ci-après n'incluent pas les flux générés par cette convention. En effet, l'ensemble des opérations est comptabilisé dans les comptes de l'EDHEC Business School, ainsi les flux qui ont permis l'établissement de cet état ne sont pas intégrés dans les comptes de l'association.

Au 31 Août 2023 le solde budgétaire s'élève à 3 522 295€, suivant l'état établi par l'EDHEC Business School, annexé aux comptes au 31 Août 2023. Ce dernier résulte des éléments suivants :

Report à nouveau N-1 Association EDHEC Alumni	3 371 978 €
Total report à nouveau N-1	3 371 978 €
Excédent EDHEC 2022-2023	150 317 €
Total Report à nouveau N	3 522 295 €

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les contrôles que j'ai pu notamment menés n'appellent aucun commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.*
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.*



- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.*
- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.*
- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

**Fait à HAZEBROUCK,
Le 1er décembre 2023**

**Le Commissaire aux Comptes
Christophe FALEWEE**



TABLE DES MATIERES

1 . REGLES ET METHODES COMPTABLES Page 2/3

2. BILAN

2.1 Bilan Actif Page 4
2.2 Bilan Passif Page 5

3. COMPTE DE RESULTAT

3.1 Compte de Résultat : Charges Page 6
3.2 Compte de Résultat : Produits Page 7

f

1. Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 685 434,47 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat déficitaire de 4 633.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés selon le référentiel ANC 2018-06.

Faits significatifs : Néant

Changement de méthode : Néant

Immobilisations financières :

Les titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'un titre immobilisé est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolution générale de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes en devises :

Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques produits financiers et charges financières du compte de résultat.

Fonds de Solidarité :

Le conseil d'administration a décidé que les intérêts des placements soient affectés à un fonds dédié pour la solidarité des étudiants d'EDHEC.

Ce fonds pouvant être utilisés pour des prêts d'honneur ou des bourses accordés à des étudiants.

Afin de pouvoir suivre ce fonds dédié, une fraction du résultat est affectée lors de l'assemblée générale, à un compte intitulé "Fonds de solidarité" qui est classé en Fonds Associatif.

Cette affectation de résultat est calculée à partir des revenus nets des placements de l'association (c'est-à-dire en déduisant les frais de gestion, les dépréciations de l'usufruit pour les SCPI, les frais de garde et les frais d'imposition) :

Le montant de ce fonds s'élève à 145 234€.

Evènements postérieurs à compter de la clôture : Néant

Convention Alumni Edhec et Edhec Business School : une convention a été établie entre ces deux entités afin de permettre de financer et de gérer l'animation du réseau des diplômés Edhec. L'ensemble des produits et des charges liés à cette activité est géré par l'EDHEC Business School. Comme chaque année, il ressort de cette business unit un excédent budgétaire qui s'élève à 3 522 295€ pour l'exercice 2022/223 (contre 3 371 978€ pour 21/22) qui sera reporté sur l'exercice 2023/2024.



***BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE
L'ASSOCIATION DES DIPLOMES DE L'EDHEC***

AU 31 août 2023

ALUMNI EDHEC	Bilan actif	N° Siret	842 792 301 00017
24 Avenue Gustave Delory		NAF (APE)	9499Z
CS 50411		Période du	01/09/2022
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	au	31/08/2023
		Tenue de compte :	EUR

DETAIL DES POSTES	31/08/2023			31/08/2022 13 mois
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:	21 588,00	17 390,34	4 197,66	11 393,66
Frais d'établissement				
Site Internet	21 588,00	17 390,34	4 197,66	11 393,66
Autres				
Immobilisations corporelles:	-	-	-	
Terrains				
Constructions				
Installations Générales, Agencements & Aménagements				
Matériel de Transport				
Matériel Informatique				
Matériel de Bureau				
Matériel Salle de Cours				
Mobilier, Matériel et Outillage				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières :	100,00	-	100,00	100,00
Participations				
Avances				
Autres titres immobilisés	100,00		100,00	100,00
Autres	-		-	
Total Actif Immobilisé (I)	21 688,00	17 390,34	4 297,66	11 493,66
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Fournitures Consommables				
Marchandises Boutique				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'Exploitation :	1 625,00	-	1 625,00	-
Créances Clients et comptes rattachés				
Autres	1 625,00		1 625,00	
Créances Diverses :	19 950,71	-	19 950,71	21 900,00
Autres	19 950,71		19 950,71	21 900,00
Valeurs mobilières de placement :	608 547,23	-	608 547,23	627 976,56
Autres titres	608 547,23		608 547,23	627 976,56
Disponibilités	45 263,87	-	45 263,87	15 945,74
Banques	45 263,87		45 263,87	15 945,74
Caisse				
Charges constatées d'avance	5 750,00		5 750,00	9 029,00
Total Actif Circulant (II)	681 136,81	-	681 136,81	674 851,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	702 824,81	17 390,34	685 434,47	686 344,96

Christophe FALEWEE
Commissaire aux comptes
24, rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK
Tél : 06 47 31 21 66
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

ALUMNI EDHEC	Bilan Passif	N° Siret	842 792 301 00017
24 Avenue Gustave Delory		NAF (APE)	9499Z
CS 50411		Période du	01/09/2022
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	au	31/08/2023
		Tenue de compte :	EUR

PASSIF	31/08/2023 12 MOIS	31/08/2022 MOIS	13
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise:	157 825,50	157 825,50	
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires	12 591,33	12 591,33	
Fonds Solidarité	145 234,17	145 234,17	
Fonds propres avec droit de reprise:	-	-	
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Réserves:	-	-	
Réserves statutaires ou contractuelle			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	521 144,46	567 378,27	
Excédent ou déficit de l'exercice	- 4 633,49	- 46 233,81	
Situation nette (sous total)	674 336,47	678 969,96	
Fonds propres consommables sans droit de reprise			
Fonds propres consommables avec droit de reprise			
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
TOTAL FONDS PROPRES (I)	674 336,47	678 969,96	
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donation			
Fonds dédiés			
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	-	-	
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions Indemnités Départ en retraite			
Provisions pour charges (Fonds de Solidarité)			
TOTAL PROVISIONS (III)	-	-	
DETTES			
Dettes Financières :	-	-	
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes d'Exploitation :	4 284,00	4 402,00	
Avances et acomptes reçus			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 707,00	4 242,00	
Dettes Sociales			
Dettes Fiscales	1 577,00	160,00	
Dettes des legs ou donations			
Dettes Diverses :	-	-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes Fiscales (IS)			
Autres dettes diverses			
Produits constatés d'avance :	6 814,00	2 973,00	
TOTAL DETTES (IV)	11 098,00	7 375,00	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	685 434,47	686 344,96	

Christophe FALEWEE
 Commissaire aux comptes
 24, rue de Rubecque
 59190 HAZEBROUCK
 Tél : 06 47 31 21 66
 E-mail : cfalewee@nordnet.fr

ALUMNI EDHEC	Compte de Résultat	N° Siret	842 792 301 00017
24 Avenue Gustave Delory		NAF (APE)	9499Z
CS 50411		Période du	01/09/2022
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	au	31/08/2023
		Tenue de compte :	EUR

	31/08/2023 12 MOIS	31/08/2022 13 MOIS
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestation de Services :		
Produits des Activités annexes :	5 482,32	
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Sous Total)	5 482,32	
Cotisations		
Produits de tiers financeurs :		
Concours publics et subventions d'exploitation :		
Taxe Apprentissage		
Subvention Ministère de l'éducation Nationale		
Autres subventions ou mécénats reçus		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions et transfert de charges :		
Reprises sur provisions (et amortissements)		
Transfert de charges		
Utilisations des fonds dédié		
Autres produits d'exploitation :	46 239,50	35 124,37
Quote-part de dotations consommables virées aux comptes de résultat		
Participations Clubs Professionnels	46 239,50	34 103,04
Différences positives de change		1 021,33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	51 721,82	35 124,37
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Fournitures & Equipements		
Services Extérieurs	13 719,80	11 256,20
Autres services Extérieurs	14 957,25	14 837,12
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 196,00	7 795,67
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	25 053,16	48 001,62
Aides Financières octroyées	25 000,00	47 917,00
Différences négatives de change	53,16	84,62
Autres		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	60 926,21	81 890,61
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 9 204,39	- 46 766,24
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 147,90	692,43
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Christophe FALEWEE
Commissaire aux comptes
24, rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK
Tél : 06 47 31 21 66
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

ALUMNI EDHEC	Compte de Résultat	N° Siret	842 792 301 00017
24 Avenue Gustave Delory		NAF (APE)	9499Z
CS 50411		Période du	01/09/2022
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	au	31/08/2023
		Tenue de compte :	EUR

	31/08/2023 12 MOIS	31/08/2022 13 MOIS
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	6 147,90	692,43
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	-	-
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 147,90	692,43
3 - RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	- 3 056,49	- 46 073,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 577,00	160,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	57 869,72	35 816,80
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	62 503,21	82 050,61
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	- 4 633,49	- 46 233,81
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Christophe FALEWEE
 Commissaire aux comptes
 24, rue de Rubecque
 59190 HAZEBROUCK
 Tél : 06 47 31 21 66
 E-mail : cfalewee@nordnet.fr

Solde Budgétaire (Report à Nouveau)

Au 31 Août 2023

REALISE 2022-2023 CONSOLIDE ALUMNI

	R�el		R�el		R�el		R�el		R�el		R�el		R�el		
	2015-2016	2016-2017	Evo vs N-1	2017-2018	Evo vs N-1	2018-2019	Evo vs N-1	2019-2020	Evo vs N-1	2020-2021	Evo vs N-1	2021-2022	Evo vs N-1	2022-2023	Evo vs N-1
PRODUITS	2 567 577	2 937 093	14%	3 346 065		3 791 780	13%	4 169 194	10%	4 872 670	17%	5 268 423	8%	5 481 734	4%
cotisations anciens	1 656 850	1 768 300	7%	1 863 350	5%	2 025 250	9%	2 015 550	0%	2 130 900	6%	2 102 898	-1%	2 109 757	0%
Autres produits	34	5 625		12 434	121%	8 119	-35%	202	-98%		-100%	#DIV/0!		#DIV/0!	
Report � nouveau N-1	910 692	1 163 167	28%	1 470 281	26%	1 758 411	20%	2 153 442	22%	2 741 770	27%	3 165 525	15%	3 371 978	7%
TOTAL DES FRAIS (1)+(2)+(3)	1 404 409	1 466 811	4%	1 587 654	8%	1 638 338	3%	1 427 424	-13%	1 707 145	20%	1 896 445	11%	1 959 439	3%
Service anciens (1)	998 254	1 050 317	5%	1 162 056	11%	1 200 127	3%	985 726	-18%	1 276 359	29%	1 458 544	14%	1 541 290	6%
Fonctionnement budget Anciens	571 913	625 430	9%	726 424	16%	754 700	4%	472 158	-37%	743 549	57%	1 001 547	35%	950 230	-5%
Salaires	426 341	424 887	0%	435 632	3%	445 427	2%	513 568	15%	532 810	4%	456 997	-14%	591 060	29%
Service carri�res (2)	202 796	215 267	6%	217 691	1%	219 487	1%	213 664	-3%	246 541	15%	237 255	-4%	221 258	-7%
Fonctionnement	7 136	13 207	85%	11 906	-10%	12 932	9%	7 369	-43%	27 769	277%	36 917	33%	12 680	-66%
Salaires	195 659	202 060	3%	205 785	2%	206 555	0%	206 295	0%	218 772	6%	200 338	-8%	208 577	4%
Total Refacturations Groupe (3)	203 360	201 227	-1%	207 907	3%	218 724	5%	228 034	4%	184 246	-19%	200 646	9%	196 892	-2%
SG	143 372	141 306	-1%	148 709	5%	159 842	7%	170 860	7%	127 987	-25%	133 885	5%	155 781	16%
DSI	17 693	17 428	-1%	18 110	4%	18 318	1%	20 688	13%	22 864	11%	32 051	40%	35 022	9%
DRH	27 912	28 259	1%	28 160	0%	26 358	-6%	30 307	15%	30 407	0%	34 378	13%	36 561	6%
DAF	14 384	14 234	-1%	12 927	-9%	14 206	10%	6 180	-56%	2 988	-52%	332	-89%	-30 471	-9276%
RESULTAT	1 163 167	1 470 281		1 758 411		2 153 442		2 741 770		3 165 525		3 371 978		3 522 295	